

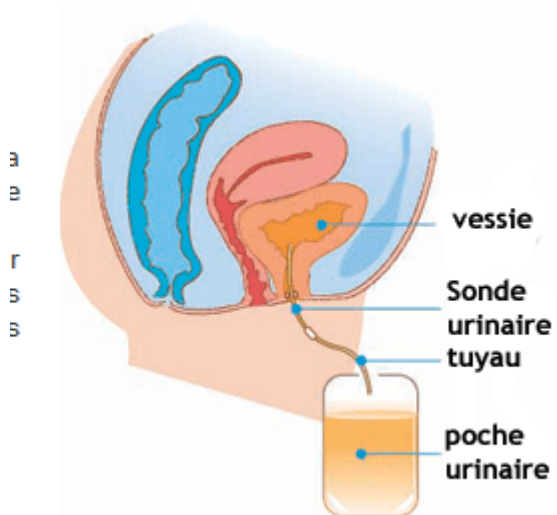
FICHE D'INFORMATION

Sondage vésical

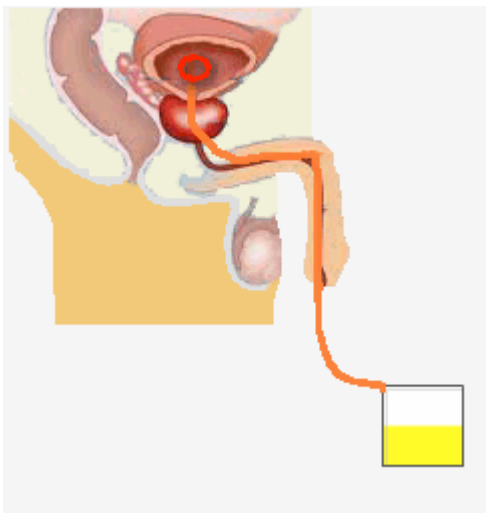
Il s'agit d'un geste consistant à introduire un tube (sonde) à travers l'urètre jusque dans la vessie pour y recueillir les urines. Il est réalisé en cas de blocage des urines, ou en cas de nécessité de surveiller la diurèse (quantité d'urines émise par jour) de manière précise.

La pose de sonde urinaire se réalise après toilette intime puis désinfection de l'orifice de l'urètre. Un gel anesthésiant est appliqué sur la sonde urinaire pour en faciliter la pose. La sonde est ensuite raccordée à un sac de recueil. Cet examen n'est pas douloureux mais peut-être désagréable, essentiellement pour des raisons psychologiques.

Il s'agit d'un acte infirmier réalisé sur prescription médicale.



Sondage urinaire chez la femme



Sondage urinaire chez l'homme